

France ? La revue *Géo* de septembre 2000 en propose 420 (dont le Morvan)... *Pèlerin Magazine* en propose, quant à lui, 450 (dont, encore une fois, le Morvan)...
22 – Finalement pourquoi ne pas demander l'avis des morvandiaux quant à leur appartenance à tel ou tel découpage territorial ?

PIERRE LÉGER

Jean Léva

De la pollution des panneaux en campagne...

À Pouques-Lormes, en cet été torride et orageux, précédant le 3^e millénaire, est apparue – comme la manne en Palestine – une floraison de panneaux grand écran et en grand nombre (statistiquement un par foyer du bourg).

Ici, place de l'église (environ vingt mètres en face)

– place de la mairie (à huit mètres devant le bâtiment portant l'inscription et la hampe du drapeau) ;
– ici, pour attirer la bienveillance des dieux, l'œil de Jupiter ou alors, l'éclat d'une grenade, les yeux bandés.

Ainsi Pouques s'est offert, dans sa seule rue – donc en majesté – un défilé de pancartes, comme à Paris, de la Bastille à la Nation voire, mieux qu'à Paris, où règne l'improvisation des oriflammes et banderoles. Ici la rigueur s'impose : plaque métallique et noblesse du blanc, plus blanc que blanc, avec un tronc porteur bravant l'éternité (1).

Après l'enfouissement des fils électriques qui zébraient l'horizon et la destruction de poteaux télégraphiques se trouvent en position

comme les radars sur la ligne Maginot : les pics de la communication ; et pourquoi ?

« Pour l'information des touristes. Ne savez-vous pas que les touristes, les étrangers sont ignorants de la géographie, de la faune, des us et coutumes du Pays ? »

– C'est un devoir de les leur indiquer ; avec des panneaux, l'information est permanente, de jour comme de nuit.

– C'est maintenant le droit des touristes que d'être informés : avec des panneaux le long des routes, personne n'y échappera. En fait il s'agit d'une décision collective. Toutes les cités du canton jusqu'au plus modeste hameau recevront dotation de cet équipement.

Alors soufflera l'enthousiasme pour l'accueil touristique comme il souffla au retour des cendres de l'Empereur...

et pour ce faire :

– l'évidente bonne conscience des décisionnaires proclamée lors de l'incontournable inauguration ;

– l'ironie mordante mais toujours passive des gens du Morvan (ils en ont vu d'autres) ;

– l'amertume des nouveaux résidents devant la conquête de l'artificiel sur l'authentique.

Mais, pour qui – à Pouques – ces panneaux ?

Pouques détient le privilège d'une implantation éloignée des axes de communication donc pas de trafic routier bruyant, continu, et en conséquence pas de touristes itinérants.

Au reste rien ne peut les y attirer, il n'y a ni boulanger, ni maréchal-ferrant, ni hôtel ou gîte, ni tabac (hélas) et les vingt-trois « troquets » recensés par Vauban se sont « délocalisés »...

Seuls subsistent le beuglement des charolaises à la recherche de leurs veaux et un vallonnement verdoyant ouvrant sur l'espace... une vraie découverte pour quelques ralleys de citadins.

Alors Pouquets (2) Réveillez-vous !
À vos plumes, à vos tags !

pour que disparaissent ces plaques blafardes, incongrues, et l'ignorance qui les inspira.

Il n'en demeure pas moins à Pouques, un problème de tourisme et de cohabitation né des flux venus du plat-pays – déjà 20 % des foyers – qui n'a pas eu besoin des « pics de la communication » pour s'installer.

Comment apprivoiser ces yeux bleus, nordiques, les ouvrir à quelque convivialité et les entendre dire leur participation sinon naîtra un cloisonnement au relent de colonisation...

Comment alors, simplement, exprimer avec eux les services qui amélioreraient leurs implantations et leurs séjours contribuant ainsi à une structure villageoise plus ouverte à l'économique et à l'échange.

UN POUQUET, JEAN LÉVA

(1) Budget pour le canton : 351 432 F, soit 35 000 F par commune, et 600 F par foyer Pouquet ; couvert, il est vrai, à hauteur de 70 % par la collectivité nationale.

(2) Pouquet : originaire de Pouques (Nièvre). Dictionnaire étymologique des noms de familles de France – 1951 – Larousse sélection Albert Dauzat p. 2181.

Anne-Catherine Loisier

Organisation des Pays et identité morvandelle :

la nécessaire conciliation

À la nouvelle du projet de loi sur le "Pays", nombreux sont ceux qui ont cru en l'avènement d'un Pays du Morvan. Attendu et espéré par beaucoup de morvandiaux, ce territoire "vécu" n'est pourtant pas encore pour demain.